

Justificatif généré le 03/04/2024

Support de parution :



Date de parution :

03/04/2024

Département :

(92) Hauts-de-Seine (92)

URL de l'annonce :

[www.actu-juridique.fr/a/19201563878262-2022J00282\\_2024-03-07](http://www.actu-juridique.fr/a/19201563878262-2022J00282_2024-03-07)

N° d'annonce :

19201563878262-2022J00282\_2024-03-07

**RESSORT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE**  
EXTRAIT DE JUGEMENT - DÉPÔT DU PROJET DE RÉPARTITION  
JUGEMENT EN DATE DU 07 MAR 2024

# ALCINA

**Siège social** : 12 Avenue Jean Jaurès, 92120 Montrouge  
493942346 R.C.S. Paris

**Activité** : enseignement de la conduite

**Greffe du tribunal de Nanterre.** Le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit projet devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la publication au BODACC.